

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 23 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le 23 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle culturelle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 16 juillet 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	Mme Claire GATTI
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Patricia LACHAMP
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Patrick GIRAUD	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
M. Alain COSSON	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
M. Guillaume FRICKER	Mme Séverine VIAL
Mme Sylvie ROCHE	M. Yannick DUPOUÉ
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Bernadette RIOS	

VOTE : En exercice : 35

Présents : 25 / Représentés : 8

Votants : 33

Votaient par procuration :

Mme Julie MONTBRIZON (à M. Patrick GIRAUD)
M. Daniel PEYNON (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
Mme Annick FORESTIER (à Mme Josiane HUGUET)
Mme Marie-France MARMY (à M. Alain COSSON)
Mme Catherine MORAND (à M. Christian BOURNAT)
Mme Anne-Marie OLIVON (à Mme Sylvie ROCHE)
M. Bruno BOSLOUP (à Mme Bernadette RIOS)
M. Antoine LUCAS (à M. Yannick DUPOUÉ)

Absents :

M. Thierry TISSERAND
M. Florent MONEYRON

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (AGV) – TELEGESTION –
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LA SOCIETE
INSILIO**

**AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (AGV)
TELEGESTION – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE
MAINTENANCE AVEC LA SOCIETE INSILIO**

- VU les installations de télégestion des emplacements et des fluides à l'aire d'accueil des gens du voyage

Madame la Présidente explique aux délégués que l'aire d'accueil des gens du voyage de Lezoux est ouverte depuis juillet 2008 et est gérée en prestations de services par la société SG2A Hacienda. Les emplacements et les fluides (eau et électricité) sont gérés via un système de télégestion suite à des travaux réalisés en janvier 2016.

Par conséquent, il convient de signer un contrat d'entretien et de maintenance du système à compter de janvier 2020 pour une durée de 3 ans (2020/2021/2022) pour un montant total de 2400 € HT soit 800 € HT par an avec l'entreprise INSILIO. A noter qu'il s'agit du même montant que celui du précédent contrat

Le montant afférent à ce contrat sera à inscrire aux BP 2020/2021/2022.

Par conséquent, Madame la Présidente propose donc à l'Assemblée :

- de l'autoriser à signer le contrat d'entretien et de maintenances des installations du système de télégestion de l'AGV avec l'entreprise INSILIO pour une durée de 3 ans
- d'inscrire les montants correspondants aux BP 2021 et 2022, ceux-ci étant inscrits pour l'année 2020

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 28 juillet 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT